



Président Fondateur Gérard Jouve

## Fiche de poste

# Chargé de mission Espace Naturel-DFCI-Forêt

### ↑ Finalité

- A en charge l'ensemble des actions et opérations relatives à la gestion et protection de la forêt notamment face aux risques incendies, aux travaux de gestion intégrée, d'équipement et d'entretien des espaces naturels et forestiers, en application des objectifs de la charte du parc \*. Dans ce cadre, assure la préparation, le montage, et la coordination et le suivi d'actions techniques ou de gestion de terrain dans le cadre des partenariats ou prestations externalisées correspondantes.
- Assure la coordination des missions correspondantes aux objectifs concernés de la Charte\*, contribue et veille à la mise en œuvre des actions qui en découlent. Oriente et facilite la concertation, en vue d'élaborer des programmes et de mettre en œuvre des actions concertés au service des orientations et objectifs définis dans la charte\*.
- Assure l'animation des commissions PIDAF/DFCI, ainsi que des commissions ou comités ad hoc RTI, peut être amené à animer ou à intervenir au sein d'autres commissions ou comités.
- Assure l'encadrement des équipes d'écogarde (ou d'apsifs)

*\*Principaux Objectifs concernés de la Charte : Obj N° 20, 21, 22 de l'axe 2, N°38 de l'axe 4, N°75 de l'axe 10*

*Autres objectifs liés sur lesquels le chargé de mission sera amené à intervenir ou à contribuer : Axe 11 (implication et mobilisation des acteurs d'une part et évaluation d'autre part).*

*Et en étroite collaboration, voir en binôme, avec CDM patrimoine naturel et activités humaines qui demeure le référent pour les objectifs suivant : les objectifs 47, 48, 50, 51, de l'axe 7*

*Et en étroite collaboration avec CDM conservation des espèces et des habitats qui demeure le référent pour les objectifs suivant : 4 de l'Axe 1*

### ↑ Définition

Emploi de réalisation, animation, coordination, suivi et mise en œuvre et évaluation des actions, programmes annuels et pluriannuels du parc concernant les domaines liés à la gestion et protection de la forêt notamment face aux risques incendies, aux travaux de gestion intégrée, d'équipement et d'entretien des espaces naturels et forestiers,

### ↑ Autonomie et responsabilité

Sous l'autorité du Directeur, dans le cadre de la charte et des projets d'actions décidés par le comité syndical et en relation avec les commissions du parc concernées, le poste assure la réalisation, la mise en œuvre et le suivi des actions et opérations dans son domaine d'intervention.

Il est responsable du bon déroulement et de l'aboutissement des opérations et actions dont il a la charge.

Il contribue directement aux actions des domaines concernant l'usage, la fréquentation ou la sensibilisation de l'espace naturel et forestier, dont le référent est le Chargé de Mission « gestion et valorisation des espaces naturels et de leurs activités humaines ».

Dans ce cadre, et bien qu'autonome dans l'organisation de son travail, il est amené à référer régulièrement de son travail auprès de son chargé de mission référent qu'il assiste, dans un souci de coordination, d'organisation des tâches et d'efficacité dans la définition et la mise en œuvre des activités et des réalisations en cours.

Bien qu'il soit encadré par le chargé de mission « gestion et valorisation des espaces naturels et de leurs activités humaines », sur certaines opérations spécifiques il peut être encadré directement par le Directeur ou le Directeur adjoint.

Il est amené à constituer une force de proposition dans les domaines de la Forêt, de la Défense de la forêt contre les incendies, de la restauration des sites après incendies, de l'utilisation des espaces forestiers pour lesquels il anime ou impulse réflexions, études prospectives ou opérations spécifiques, et pour lesquels il réalise la préparation, le montage, et la coordination et le suivi d'actions techniques ou de gestion de terrain.

En relation étroite avec le Chargé de mission « gestion et valorisation des espaces naturels et de leurs activités humaines » il est amené à assurer un rôle pivot dans la conception et le montage de l'équipe d'éco-garde du parc, ou d'Apsifs, dont il assure l'encadrement.

Il est amené à fournir régulièrement des contributions permettant à la structure de communiquer sur ses actions. Il est amené à travailler en étroite collaboration avec le reste de l'équipe et en particulier avec le Chargé de mission en charge de la « gestion et valorisation des espaces naturels et de leurs activités humaines » d'une part, et le chargé de mission « aménagement du territoire » (pour le volet prévention des risques incendies) d'autre part.

Il est amené à jouer un rôle d'appui auprès des élus en charge des dossiers pour lesquels il est saisi.

### ↑ Activités constitutives principales

- Assure la réalisation, mise en œuvre, le suivi et la coordination des actions et opérations des volets concernés de la charte et afférentes au poste
- Assure l'identification, la gestion, la réalisation de travaux forestiers ou d'équipement de l'espace naturel correspondants aux domaines qui le concernent
- Planifie, contrôle la réalisation des travaux d'équipement ou d'entretiens de DFCI ou de RTI ou de gestion forestière, et en assure la réception
- Assure (ou sera amené à assurer) le montage de l'équipe d'APSIF ou d'ecogarde du Parc, et son encadrement
- Assure le montage technique des travaux et programmations dont il a la charge assisté de partenaires ou prestataires externes spécifiques dont il est l'interlocuteur principal (animateur PIDAF, Maître d'œuvre des travaux PIDAF ou forestiers, Assistant au maître d'ouvrage des travaux RTI ou DFCI, ...)
- Assure l'animation des comités ou commissions d'élaboration des programmes de DFCI ou de RTI
- Intervient à titre de conseil ou d'information au sein des instances du parc du parc quand cela est nécessaire
- Assiste l'élu ou les élus en charge de la Défense de la forêt contre les incendies, en assurant un suivi régulier (principalement sous forme de notes) de ce travail auprès du Président du Syndicat Mixte via le Directeur ou le Directeur adjoint quand cela est spécifié.
- Assure des interventions ponctuelles dans les commissions spécifiques ou permanentes ainsi qu'auprès des communes ou intercommunalités dans le cadre de ses missions
- Apporte assistance et conseils aux communes et EPCI ainsi qu'aux porteurs de projets privés en particulier en proposant des outils aux problématiques rencontrées en veillant à la cohérence et à la coordination des actions menées sur le territoire.
- Assure l'animation des réseaux d'acteurs concernés pour la mise en œuvre des volets de la Charte dont il a la charge
- Participe et facilite la réflexion, l'émergence de projets et le débat au sein des groupes d'acteurs locaux et groupes de travail du parc concernés ou formule des réponses circonstanciées aux demandes du Directeur, relais du Président, pour la mise en œuvre des programmes annuels ou pluriannuels dans les domaines qui le concernent.
- Assure avec le soutien du Chargé de mission « gestion et valorisation des espaces naturels et de leurs activités humaines » et sous l'autorité du responsable administratif et financier, la conception des dossiers permettant de solliciter des subventions, puis assure le suivi de leur mise en œuvre, rédige les bilans techniques, administratifs et financiers des opérations conduites.
- Facilite la mise en œuvre de programmes concertés avec les services de l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics, les acteurs locaux et les organismes consulaires, pour les volets de la Charte relevant de sa compétence.
- Assure l'intégration des politiques DFCI et gestion forestière dans les politiques menées par le parc et facilite et impulse leur mise en œuvre aux côtés des acteurs et des services concernés en étroite collaboration avec les autres agents concernés du syndicat (gestion et valorisation du patrimoine naturel et activités humaines, Eau, Forêt, Aménagement du territoire...)
- Veille à placer l'intervention du syndicat mixte en amont de la définition des projets liés à son domaine d'intervention.
- Assiste les autres membres de l'équipe dans les domaines transversaux dont il a la charge sur des dossiers spécifiques
- Réalise ou participe avec d'autres techniciens ou chargés de mission à la conception ou réalisation d'études d'impact
- Assure l'évaluation partagée des actions des volets de la charte dont il a la charge. A ce titre, et conformément à l'Axe 11 paragraphe 2.3 de la Charte, il propose notamment sources d'indicateurs, repères et outils adaptés,.
- Produit et propose au Chargé de l'information et en attente de sa nomination au Directeur, des contributions vulgarisées permettant à la structure de communiquer sur les actions menées ou démarches à valorisées et à partager.
- Participe à l'élaboration du SIG et à l'évolution des données
- Peut encadrer des stagiaires, missions externalisées ou assistants
- Peut être amené à constituer un référent « Parc » pour l'ensemble des communes d'une zone géographique du parc
- Peut être appelé à participer à des opérations ou manifestations de communication générale ou à des opérations de représentations

## ↑ **Profil et Compétences requises (ou compétences à acquérir)**

### **Niveau d'étude et expérience professionnelle requis**

- *Expérience professionnelle : 5 ans minimum au cours duquel il a pu acquérir les connaissances nécessaires à la mise en œuvre des actions concernant la gestion et la conservation des écosystèmes forestiers méditerranéens et à l'élaboration de projets concertés dans les domaines de la protection de la forêt contre les incendies, de la restauration de sites après incendie, de la fréquentation en espace naturel forestier,*

### **Et**

- *Formation supérieure Bac + 2/3 ou équivalent parmi les domaines non exclusifs suivants : Naturaliste, forestiers, biodiversité méditerranéenne, gestion des écosystèmes, et notamment des écosystèmes forestiers méditerranéens...*

### **Connaissances**

- Des politiques et outils d'interventions en matière de DFCI, RTI, gestion et usage de la forêt méditerranéenne notamment
- Connaissances techniques des modes de gestion des milieux forestiers
- Connaissances des enjeux naturalistes en milieux méditerranéens
- Connaissances des pratiques et des acteurs intervenant dans la prévention des incendies, la RTI, et la gestion et l'usage des milieux forestiers
- Connaissances de l'élaboration partagée de documents d'orientations opérationnels pour la prévention des incendies, la gestion et l'équipement des milieux ruraux et forestiers notamment,
- Connaissances des enjeux et problématiques liés à son domaine d'activité
- Connaissance du territoire, de ses acteurs et de son évolution
- Textes législatifs et outils de prévention DFCI, de réalisation de travaux en milieux naturels, d'usages des milieux naturels, ruraux et forestiers

- Des Compétences des collectivités locales, départementale, régionale, nationales et des établissements publics de coopération intercommunale.
- Connaissance de l'organisation et du fonctionnement de l'environnement institutionnel et des acteurs publics
- Gestion des bases de données
- Connaissance des systèmes cartographiques
- Connaissance des réseaux environnementalistes et forestiers
- Connaissance des marchés d'études, de travaux et services
- Connaissance des procédures administratives liées à son domaine d'activité

#### **Capacités et Savoir-faire techniques et relationnels**

- Capacité d'écoute et d'analyse des besoins du terrain.
- Capacité à prendre en charge une opération de travaux et d'aménagement de la conception jusqu'à la réception des travaux
- Capacité à encadrer le travail d'entreprises de travaux publics
- Capacité à travailler avec de nombreux prestataires spécialisés extérieurs
- Capacité à l'élaboration et à la mise en oeuvre de projet dans ses différentes composantes (concertation et participation, aide à l'émergence, diagnostic de départ, réalisation de cahier des charges, définitions des objectifs, des moyens, recherche de financement, animation, suivi des prestations ou des opérations, bilan et évaluation)
- Capacité à fonctionner en réseau
- Savoir travailler en équipe (Direction, techniciens, prestataires, acteurs, partenaires et Elus) et savoir partager ses connaissances et expériences
- Capacité d'analyse et de synthèse en vue de formuler de propositions objectives claires et précises dégageant les tenants et aboutissants des dossiers ainsi que les opportunités et menaces
- Capacité à fédérer et à coordonner des partenaires et acteurs différents autour de projets communs
- Capacité à susciter des consensus permettant la mise en place d'actions collectives
- Capacité à argumenter et à convaincre pour sensibiliser les acteurs aux objectifs concernés de la charte
- Capacités d'animation et de prise de parole en public
- Capacité à utiliser les outils informatiques et notamment de cartographie
- Capacité à estimer (ou à contrôler l'estimation) des coûts de réalisation des ouvrages ou travaux DFCI, leur coût d'entretien et d'exploitation
- Capacité à s'intégrer au fonctionnement général d'une équipe et d'une structure et à respecter les organisations fonctionnelles et hiérarchiques
- Capacité d'encadrement, d'animation d'une équipe
- Capacité à assurer les fonctions d'animateur/coordonnateur de pôle

#### **Qualités et aptitudes**

- Méthode et Organisation.
- Bon relationnel, aptitude à la médiation et au contact direct
- Aptitude au pilotage de chantier ou d'équipe technique de travaux
- Ecoute.
- Fiabilité.
- Sociabilité
- Diplomatie.
- Autonomie et Disponibilité
- Respect
- Aptitude à formuler clairement, expliciter et argumenter des recommandations et avis par oral et par écrit
- Qualités rédactionnelle et d'expression orale.
- Ouverture d'esprit permettant l'élargissement et la mise en perspective des problématiques